

Carrefour

seconde vie



CHALLENGE VENDEUR

100€

À GAGNER

DU 1^{ER} MAI AU 30 JUIN

GAIN UNIQUE
PAR VENDEUR*



DÈS 3 REPRISES
DE SMARTPHONES
PAR VENDEUR



VOTRE
ENGAGEMENT
RÉCOMPENSÉ!



CHAQUE REPRISE COMPTE
(TOUS MONTANTS, MODÈLES,
CAPACITÉS, MARQUES)



CHALLENGE RÉSERVÉ AUX
MAGASINS CARREFOUR INTÉGRÉS

*Tout avantage en nature sera soumis à cotisations sociales et intégré dans le revenu imposable.
100€ de gain unique par vendeur.